

**Lettre à Notre Saint Père le Pape CLEMENT XI par les Prélats de l'Assemblée de 1714, pour la réception de la Constitution UNIGENITUS**

A NOTRE TRES-SAINTE-PERE LE PAPE CLEMENT XI

Très-Saint-Père,

Ce qu'un de nos plus savant Evêque écrivait autrefois à l'un de vos plus illustres prédécesseurs<sup>1</sup>, qu'il lui *répondait de la soumission entière de l'Eglise de France à accepter les décisions du Siège Apostolique sur ce qui concerne la Foi*, nous l'écrivons aujourd'hui à Votre Sainteté, en lui renouvelant avec joie les mêmes protestations de respects et d'obéissance. La conjuncture présente des temps nous oblige à nous acquitter de ce devoir ; & nous y sommes particulièrement engagés par cette excellente et solennelle Constitution, dressée avec tant de soin & de travail, que Votre Sainteté vient de publier. Aussitôt qu'elle eut été présentée au Roi, Sa Majesté, suivant le mouvement de son zèle, toujours vif & ardent pour la défense de la foi Catholique, donna ses ordres pour faire assembler tous les Evêques, qui se trouvaient pour lors à Paris, & tous ceux qui pourraient s'y rendre dans la suite, afin que conférant ensemble, ils prissent avec plus d'attention les mesures nécessaires pour accepter cette Constitution, avec tout le respect qui lui est dû ; l'Assemblée s'est tenue dans cette Ville, sans aucun délai ; ainsi que le demandait l'importance de cette affaire, & elle a été composée d'un nombre très considérable de Prélats. Nous conformant aux exemples de nos Prédécesseurs, & remplis du même zèle qu'ils ont témoigné pour le Siège Apostolique, Nous avons reçu avec la même vénération, la dernière Bulle de Votre Sainteté.

Nous ne serons pas moins fidèles à l'obligation, que nous impose notre ministère, de la faire recevoir dans le même esprit, & avec la même sincérité par tous ceux que la Providence divine a confiés à nos soins.

Pour parvenir plus sûrement à cette fin, Nous avons arrêté dans notre Assemblée un modèle uniforme d'Instruction Pastorale, que nous devons publier en commun ; ce qui nous a paru le moyen le plus propre et le plus efficace, non-seulement pour détruire & pour déraciner les erreurs qui viennent d'être notées d'une si juste censure : mais aussi pour ôter aux esprits remuants & avides de nouveautés, toute occasion de dispute & de chicane sur les propositions qui contiennent ses erreurs.

Cette instruction pastorale sera donc comme une espèce de rempart & d digue opposée aux interprétations fausses & contraires au véritable sens de la Constitution, par lesquelles des hommes pervers s'efforcent en vain de frustrer l'Eglise des grands et heureux fruits qu'elle commence déjà à recueillir de ce Décret Apostolique.

Nous avons eu aussi le soin & l'attention d'exhorter par une lettre circulaire les autres Archevêques & Evêques de ce Royaume, de vouloir adopter cette Instruction, & de la faire publier par leur autorité dans chacun de leur diocèse ; car il paraît juste & même nécessaire, que ceux qui sont inviolablement unis par les mêmes sentiments, & par les mêmes sentiments & par le même attachement à la Foi de l'Eglise Romaine, s'expliquent de la même manière, & tiennent ouvertement le même langage.

On peut dire avec vérité, très-saint-Père, que Votre Sainteté a terrassé sans ressource, & avec éclat, la doctrine des Novateurs de ce temps ; & qu'elle n'a pas moins apporté de soin à découvrir les erreurs qu'ils avaient employé d'adresse à les déguiser & à les répandre imperceptiblement. Abusant des oracles de l'Ecriture & des Saints Pères, ils présentaient le poison dans un Livre, où le commun des fidèles qui le recevait sans défiance, espérait ne trouver que le pur aliment de la parole de Dieu.

---

<sup>1</sup> Avitus, Archevêque de Vienne, Lettre 87 au pape Hormisdas, & au tome I.

Il ne nous reste plus, très-saint-Père, que *de rendre au Seigneur & notre Dieu d'éternelles actions de Grâce, & à lui adresser des prières pleines de reconnaissance, d'avoir donné au Siège Apostolique, à ce Siège, d'où nous avons reçu, par la miséricorde de Jésus-Christ, la Religion que nous professons, un Pontife d'une si sincère piété, d'une foi si fervente, & d'une si profonde doctrine. Il ne reste plus enfin qu'à lui demander que pour l'édification des Eglises & des fidèles, il prolonge les jours de CLEMENT XI, & qu'il conserve longtemps à l'Eglise universelle le don qu'il lui a fait d'un si digne Chef. Pour nous, très-saint-Père, quoique notre mérite devant Dieu soit inférieur au vôtre, remplis cependant de la même foi qui vous anime, nous sommes prêts, moyennant le secours du Seigneur, à sacrifier nos vies avec votre Béatitude pour la défense de la vérité*<sup>2</sup>. Tels sont les sentiments que nous faisons gloire d'avoir à l'imitation de nos Prédécesseurs, sur la Foi Catholique, & sur le respect dû au Saint-Siège,

TRES-SAINT-PERE,

DE VOTRE SAINTETE

Les très-dévoués & très-obéissants Fils, les Cardinaux, Archevêques & Evêques de France, assemblés dans la ville de Paris

ARMAND GASTON, *Cardinal de Rohan, Evêque & Prince de Strasbourg, Président*  
LEON PP. *Archevêque de Bourges*  
FRANÇOIS DE MAILLY, *Archevêque de Reims*  
ARMAND, *Archevêque de Bordeaux*  
CLAUDE MAUR, *Archevêque de Rouen*  
CHARLES, *Archevêque d'Aix*  
RENE F., *Archevêque de Toulouse*  
JACQUES, *ci-devant Evêque de Riez, nommé archevêque d'Auch*  
CHARLES FRANCOIS, *Evêque de Coutances*  
HUMBERT, *ancien Evêque de Tullés*  
F. B. DE SILLERY, *Evêque de Soissons*  
FRANCOIS, *Evêque de Vannes*  
PIERRE DANIEL, *ancien Evêque d'Avranches*  
HENRI, *Evêque de Meaux*  
FRANCOIS, *Evêque de Clermont*  
HENRI, *Evêque de Cahors*  
MARTIN, *Evêque de Viviers*  
LOUIS, *Evêque Duc de Laon*  
FRANCOIS, *Evêque Duc de Langres*  
DAVID-NICOLAS, *Evêque de Blois*  
FRANCOIS, *Evêque de Vence*  
D. FRANCOIS, *Evêque de Troyes*  
LOUIS-GASTON, *Evêque d'Orléans*  
CHARLES, *Evêque d'Auxerre*  
FRANCOIS, *Evêque Comte de Toul*  
EDOUARD, *Evêque de Nevers*  
MICHEL, *Evêque d'Angers*

---

<sup>2</sup> Lettre Synodale des Evêques de France, à S. Léon, Pape, tome 1 des Conciles de France, page 94.

PIERRE, *Evêque d'Amiens*  
FRANCOIS-GASPARD, *Evêque d'Aréthuse*  
CHARLES-FRANCOIS, *Evêque Comte de Noyon*  
CHARLES-FRANCOIS, *Evêque de Chartres*  
DOMINIQUE-B., *Evêque de Séez*  
JEAN, *Evêque d'Evreux*  
CHARLES-FRANCOIS D'ALLEN COURT, *Evêque d'Autun*  
HENRI-AUGUSTIN, *Evêque de Saintes*  
CHRISTOPHE-F.G., *Evêque de Rennes*  
PIERRE, *Evêque du Mans*  
JEAN-FRANCOIS GABRIEL, *Evêque d'Alais*  
FRANCOIS-HONORE-ANTOINE, *Evêque & Comte de Beauvais*  
JEAN-LOUIS, *Evêque de Saint-Pons-de-Thomières*  
NICOLAS, *Evêque de Lavaur*  
LOUIS-BALTAZARD, *Evêque de Riez*

A. FRANCOIS-GUILLI DU CAMBOUT, *Agent général du  
Clergé, Promoteur.*  
CHARLES-MAURICE DE BROGLIE, *Agent général du  
Clergé, Secrétaire.*

*A Paris, le 5 février 1714.*

